



PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de Ferme-Neuve

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ par la soussignée, Martine Charron, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe de la municipalité de Ferme-Neuve, qu'il y aura séance du conseil tenu à huis clos par vidéoconférence le 7 décembre 2020 à 19h30. La vidéo de la séance sera disponible sur le site internet de la municipalité dans la section procès-verbaux au cours des jours suivants. Au cours de cette séance, le conseil doit statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

DEMANDE NO. DPDL200336

IDENTIFICATION DU SITE CONCERNÉ : 339 chemin Nibi (LOT: 5 090 775)

Demande de dérogation mineure (DPDL200336) de madame Louise Lafrance sur le chemin Nibi, qui a pour objet d'autoriser en zone REC-11 :

- Un garage non attenant d'un étage et demi d'une hauteur libre de 18.4' au lieu de 16.4'.

Le tout tel que prescrit au règlement de zonage no.23 à l'article 6.4.2

Tout intéressé pourra se faire entendre par le conseil relativement à la demande par consultation écrite à l'adresse suivante urbanisme@munfn.ca. Pour toute information additionnelle, veuillez appeler au 819 587-3400 ou consulter le site internet www.municipalite.ferme-neuve.qc.ca.

Donné à Ferme-Neuve, ce 18^e jour du mois de novembre deux mille vingt.

Martine Charron
Directrice générale adjointe et
Secrétaire-trésorière adjointe

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Martine Charron, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-joint conformément à la Loi, le 18 novembre 2020.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, le 18 novembre 2020.

Martine Charron
Directrice générale adjointe et
Secrétaire-trésorière adjointe
